

## PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

### Compte d'Engagement Citoyen CEC

Votre compte d'engagement citoyen (CEC) est rattaché à votre CPA. Le CEC recense vos activités de bénévole, de volontaire ou de maître d'apprentissage. La durée nécessaire à l'acquisition de 20 heures sur votre compte personnel de formation (CPF) varie selon l'activité. Le CEC permet de recenser ses activités bénévoles et volontaires.

#### Intérêt

Le CEC permet d'acquérir :

- Des heures inscrites sur le compte personnel de formation à raison de l'exercice de ces activités dans la limite d'un plafond de 60 heures ;
  - Des jours de congés destinés à l'exercice de ces activités octroyés par l'employeur.
- Celles-ci sont aussi susceptibles d'ouvrir des droits à formation sur le CPF, voire des jours de congés payés par l'employeur.

#### Activités ouvrant droit

Les activités de volontariat, de bénévolat associatif et de maître d'apprentissage.

##### **Volontariat :**

- le service civique : engagement de service civique, volontariat associatif, service volontaire européen, volontariat international en entreprise, volontariat international en administration, volontariat de solidarité internationale
- les réserves militaires opérationnelle
- la réserve civile de la police nationale
- la réserve sanitaire
- sapeur-pompier volontaire
- Réserve civique : réserve citoyennes de défense et de sécurité, réserve communale de sécurité civile, réserve citoyenne de la police nationale et réserve citoyenne de l'éducation nationale.

**Le bénévolat associatif** lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) L'association fait partie des associations déclarées depuis trois ans au moins et l'objet social est soit éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, la défense de l'environnement naturel ou la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises
- 2) Le bénévole siège dans l'organe d'administration ou de direction de l'association ou participe à l'encadrement d'autres bénévoles, dans des conditions, notamment de durée, fixées par décret.

##### **Maître d'apprentissage**

La durée de l'activité de maître d'apprentissage ouvrant droit à un CEC est de 6 mois quel que soit le nombre d'apprentis accompagnés. La durée est appréciée sur l'année civile écoulée et sur l'année précédente.

## Durée nécessaire pour l'acquisition de 20h sur le compte personnel de formation

Un décret définit, pour chacune des activités bénévoles ou de volontariat la durée nécessaire à l'acquisition de 20 heures inscrites sur le CPF.  
<https://www.legifrance.gouv.fr/>

### Modalités

Pour les activités réalisées au cours de l'année N, l'organisme compétent va vous déclarer auprès de la Caisse des dépôts au début de l'année N+1.

#### Sources

<http://www.droit-de-la-formation.fr/vos-rubriques/actualites/actualite-juridique/loi-travail-le-compte-personnel-d-activite-cpa-et-le-compte-d-engagement.html?>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>

#### décrets :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/21/VJSJ1628304D/jo/texte>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/28/VJSJ1628306D/jo>